

Lambesc

magazine

N° 1
mai 2014

NUMÉRO SPÉCIAL

*Un autre regard
pour Lambesc*

Zoom sur la nouvelle équipe municipale

La CPA, de quoi parle-t-on?

Budget 2014

LAMBESC

Le Maire

Bernard Ramond

M. le Maire reçoit tous les samedis de 9h30 à 10h30, sans rendez-vous.

Les adjoints

Richard Cador

Délégué à la sécurité et à l'enseignement.

Claire Blanc

Déléguée au sport, à la jeunesse et à la vie associative.

Louis-Hervé Trelou

Délégué au développement économique, au commerce et à la communication.

Mireille Amen

Déléguée à la culture, au tourisme et au patrimoine.

Yvon Castinel

Délégué à l'agriculture, à la forêt et à la voirie rurale.

Martine Chabert

Déléguée au social, à la petite enfance et aux seniors.

Armand Feldmann

Délégué aux marchés publics, aux travaux, à la voirie urbaine et à l'urbanisme.

Stéphanie Franco

Déléguée S.C.O.T. et P.L.U.

Les conseillers municipaux

Groupe de la majorité

Bernard Mayer
Roselyne Ruchon
Christine Benoist
Hervé Sugner
Jacques Gaïoli
Alexandre Andreis
Hubert Bachelard
Ludovic Nicolas
Sylvie Boudou
Claire Carlino
Jocelyne Pastor
Emma Le Maoût

Groupe «Unis pour Lambesc»

Jacques Bucki, Valérie Loubeyre, François Berga, Jocelyne Motta, Jean-Marie Denorme, Catherine Piat

Groupe «Lambesc Avenir»

Jean-Jacques Decorde, Christine Jaugey

Pour suivre toute l'actualité de la commune, inscrivez-vous à la Lettre d'information sur www.lambesc.fr

Les services municipaux

■ MAIRIE (standard)

6, boulevard de la République
Tél. 04 42 17 00 50 / Fax 04 42 92 86 23
Lundi, mardi, jeudi :
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 8h à 12h, Samedi de 8h30 à 12h
secretariat@lambesc.fr

■ POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 42 17 00 60
du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30
police.municipale@lambesc.fr

■ SERVICE ENFANCE, ÉDUCATION, SENIORS

Restauration scolaire 04 42 17 00 58
Transports scolaires 04 42 57 93 10
affaires.scolaires@lambesc.fr
Animations seniors et périscolaire
04 42 57 93 17 seniors@lambesc.fr
Lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Jeudi de 8h à 12h

■ C.C.A.S.

Mairie, 6, bd de la République
Tél. 04 42 17 00 53 / Fax 04 42 92 86 23
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h
Jeudi de 8h30 à 12h, ccas@lambesc.fr

■ MAISON DU TOURISME ET DE LA CULTURE

2, av. de la Résistance
Tél. 04 42 17 00 62 / Fax 04 42 17 95 59
tourisme@lambesc.fr
Horaires d'ouverture hiver :
lundi et jeudi de 9h à 12h
mardi et vendredi 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
samedi de 9h à 12h
Horaires d'ouverture été :
du lundi au samedi de 9h à 12h30 et
de 14h à 18h (fermeture le jeudi après-midi)

■ SERVICE SPORTS, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Tél. 04 42 17 95 58
association@lambesc.fr
Lundi de 9h à 12h et du mardi au
vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

■ MÉDIATHÈQUE

6, avenue de la Résistance - Tél. 04 42 17 00 63
mediatheque@lambesc.fr
Lundi et jeudi de 13h à 17h, mardi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h à 18h, vendredi de 9h à 12h et 14h
à 18h30 et samedi de 9h à 12h.
www.mediatheque.lambesc.fr

■ SERVICES TECHNIQUES

8, avenue Léo Lagrange
Tél. 04 42 17 00 52 / Fax 04 42 17 00 70
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et
de 14h à 17h
services.techniques@lambesc.fr

■ URBANISME/CADASTRE

8, boulevard de la République
Tél. 04 42 17 00 56 / Fax 04 42 17 00 73
urbanisme@lambesc.fr
Lundi : 8h à 12h et 13h à 17h
Mardi, jeudi : 8h30 à 12h
Vendredi : 8h à 17h

■ BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI

Tél. 04 42 57 93 12
bme@lambesc.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h.
Sur rendez-vous l'après-midi

■ SERVICE ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET CADRE DE VIE

Tél. 04 42 57 61 13
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
environnement@lambesc.fr

Numéros et adresses utiles

Gendarmerie : 04 42 57 09 51 ou
17 pour les urgences

Pompiers : 04 42 92 99 71 ou 18
(112 depuis un portable)

Médecins : en cas d'urgence, composez le 15.
Le médecin oriente selon la gravité, soit vers le SAMU, soit vers l'hôpital, soit les médecins de garde.

Service de soins infirmiers à domicile
04 42 92 72 14

Piscine de Lambesc 04 88 72 92 20
Éclairage public : services techniques de Lambesc
04 42 17 00 52

Collecte et traitement des déchets
0810 00 31 10 (prix d'un appel local)

Encombrants : 04 90 09 26 70

Urgences gaz naturel GRDF 0800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Transport à la demande 0800 94 40 40 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Pharmacies de garde 3237

Permanence Conciliatrice de justice

Liliane Pujadas - Mairie annexe de Lambesc, service CCAS
Le jeudi après-midi de 13h30 à 16h sur rendez-vous uniquement. Tél 07 61 89 39 92

Infos diverses

DÉCHÈTERIE

Pour tous renseignements, composez le 04 42 67 01 78.
En cas de dysfonctionnement de la déchèterie, contactez les services de la CPA au 04 42 91 49 43.
Horaires :
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
dimanche et jours fériés de 9h à 12h (sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre).

Le sommaire

■ DOSSIER MAIRIE..... 4

- Résultat des élections
- Zoom sur la nouvelle équipe municipale
- Quel est le rôle du conseil municipal ?
- Dates des prochains conseils municipaux
- Vos élus
- Vos conseillers municipaux
- La CPA, de quoi parle-t-on ?
- Budget 2014 : une méthode, des réalisations

■ ARRÊT SUR IMAGES..... 9

■ EN BREF..... 10

- Une caméra thermique pour observer les façades
- Un pôle Alzheimer à Lambesc
- Rentrée scolaire 2014/2015
- Projet Iter, une répétition générale satisfaisante
- Enquêtes de l'Insee : les lambescains sollicités

■ TRIBUNE LIBRE..... 11

Lambescains, si vous ne recevez pas encore «Lambesc Magazine», faites-vous connaître auprès du service communication au 04 42 17 00 71, communication@lambesc.fr

Lambesc magazine n°1 mai 2014 - 4800 ex
 Directeur de la publication : Bernard Ramond
 Photos : Mairie de Lambesc

Imprimerie Vallière, certifiée PEFC™ et FSC®
 N° licence FSC® : FSC-C095118 - N° certificat PEFC™ :
 CH10/0810 - 44, av. Marius Chalue - 13140 Miramas
 Tél. 04 90 58 11 57 - Fax : 04 90 58 05 87
www.impvualtiere.com



Pour accéder directement à www.lambesc.fr, téléchargez l'application flashcode sur votre smartphone et scannez ce symbole.

Chers Lambescains

Je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée lors de la dernière élection municipale. Pour mieux faire connaissance, vous trouverez dans ce premier magazine les photos et fonctions de l'ensemble du conseil municipal.

Nous mettons déjà en application les promesses et objectifs définis dans notre programme de campagne. Aucun budget n'ayant été voté par la précédente municipalité et celui-ci devant l'être avant fin avril, tenu par le temps, nous avons repris les grandes masses budgétaires de 2013. J'ai pris soin d'inscrire en investissement lourd, les premières décisions concrètes que les Lambescains attendent. Vous les retrouverez dans leurs grandes lignes dans ces pages.



Je tiens tout d'abord à vous informer que les résultats financiers concernant les dépenses de fonctionnement de l'année 2013 se sont soldés par un déficit de -183 618 € et d'une prévision de -1 085 780€ pour débiter l'année 2014 ! Ce déficit ampute d'entrée les finances 2014. Si des mesures nécessaires et courageuses ne sont pas prises dans les 2 années à venir, le seul recours sera l'augmentation des impôts.

Pour équilibrer les comptes, sans en informer le conseil municipal la précédente municipalité avait d'ailleurs contracté en décembre 2013 un emprunt de 1 million d'euros, encaissé début 2014 ! Mes craintes sur la gestion municipale, souvent exprimées lors de notre campagne, se trouvent hélas confirmées, aussi vous comprendrez que je préfère faire analyser les comptes 2013 afin d'établir un bilan comptable précis de la totalité du mandat.

Sachez que je ferai tout pour ramener dans les 2 ans, les comptes à l'équilibre et sans augmentation d'impôts comme promis. Mes adjoints ont pour mission de maîtriser, dans chacune de leur délégation, les frais de fonctionnement, sans pour autant pénaliser les services rendus aux Lambescains.

En 2014 certains chantiers débiteront comme ceux de la place des Héros et Martyrs-rue Mirabeau, du gymnase, du parc des sports, de la vidéo-protection et de la crèche. Nous nous appuyons sur les études déjà faites (avec quelques corrections), pour d'autres il faudra revoir les pesantes procédures administratives d'appels d'offres, ce qui retardera l'ouverture de certains chantiers.

Mais que les tous Lambescains se rassurent, gérer ne veut pas dire tristesse et privation mais plutôt attention et précaution, les services offerts à la population, toujours de qualité, seront un peu plus financés par les utilisateurs, les festivités seront assurés et adaptées aux attentes de tous.

Permettez-moi aussi de profiter de ce premier numéro pour vous lancer un appel à plus de participation et d'échanges afin de mieux connaître vos attentes et vos avis sur les décisions que nous allons prendre.

J'aurai pour les prochains magazines plus de temps et de recul pour mieux vous expliquer nos objectifs. Ce Lambesc magazine est un numéro de transition. À partir de juin 2014 sa fréquence deviendra trimestrielle, soit 4 parutions au lieu de 6.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier numéro et vous remercie à nouveau de la confiance que vous m'avez accordée ainsi qu'à mon équipe municipale.

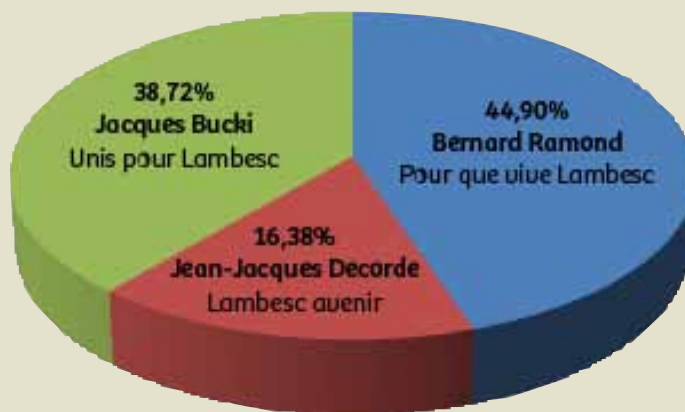
Bernard Ramond
 Maire de Lambesc
 Vice président de la CPA

Zoom sur la nouvelle équipe municipale

Les élections municipales du 23 et 30 mars derniers ont permis d'élire le conseil municipal, qui à son tour et en son sein a élu le maire et les adjoints. Découvrez vos élus, les grands projets et le budget 2014.

Résultat des élections

	NOMBRE	% INSCRITS	% VOTANTS
Inscrits	7 510		
Abstentions	2 149	28,62%	28,62%
Votants	5 361	71,38%	71,38%
Blancs ou nuls	160	2,13%	2,98%
Exprimés	5 201	69,25%	97,02%



C'est à partir des résultats de ce 2^e tour des élections municipales, que la répartition des sièges a été déterminée au conseil municipal.

Soit 21 conseillers pour la liste Pour que Vive Lambesc, 6 pour la liste Unis pour Lambesc et 2 pour la liste Lambesc Avenir.



Le saviez-vous ?

Le nombre de conseillers municipaux dépend du nombre d'habitants. Pour Lambesc (9 503 habitants), le nombre est fixé à 29 comme pour l'ensemble des communes de 5 000 à 9 999 habitants.

Quel est le rôle du conseil municipal ?

Le conseil municipal représente les habitants. Si ses attributions sont très larges, il est globalement en charge de régler «les affaires de la commune». Ainsi, il adopte des délibérations, qui, désignent l'ensemble des mesures votées lors des séances.

Le conseil municipal prend position sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique et associatif.

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. Les séances sont ouvertes au public.

Les dates des prochains conseils municipaux 2014

Mercredi 28 mai - 19h - Salle du Conseil municipal

Mercredi 25 juin - 19h - Salle du Conseil municipal

Retrouvez plus d'informations sur www.lambesc.fr rubrique La Mairie > Le Conseil Municipal

Vos élus



Bernard Ramond

Docteur en médecine

Maire et Vice Président de la CPA délégué cadre de vie, qualité de l'air et lutte contre le bruit.



Richard Cador

Prouiseur dans l'Éducation Nationale

Délégué à la sécurité et à l'enseignement



Claire Blanc

Chargée de relations entreprises

Déléguée au sport, à la jeunesse et à la vie associative



Louis-Hervé Trelu

Chef d'entreprise de presse

Délégué au développement économique, au commerce et à la communication



Mireille Amen

Directrice entreprise de tourisme

Déléguée à la culture, au tourisme et au patrimoine
Conseillère communautaire



Yvon Castinel

Arboriculteur, viticulteur

Délégué à l'agriculture, à la forêt et à la voirie rurale



Martine Chabert

Sage-Femme, responsable d'une maternité

Déléguée au social, à la petite enfance et aux seniors



Armand Feldmann

Officier du Génie,

Ingénieur BTP, agréé en architecture

Délégué aux marchés publics, aux travaux, à la voirie urbaine et à l'urbanisme



Stéphanie Franco

Responsable administrative

Déléguée S.C.O.T. et P.L.U.

Vos conseillers municipaux

Groupe de la majorité



Bernard Mayer
Consultant en finance
entreprises
**Conseiller communautaire
suppléant**



Roselyne Ruchon
Infirmière en prestation
de santé à domicile



Christine Benoist
Gérante de chambre
d'hôtes



Hervé Sugner
Commercial EDF



Jacques Gaioli
Agent de maîtrise



Alexandre Andreis
Agriculteur
chef d'entreprise



Hubert Bachelard
Consultant en entreprise



Ludovic Nicolas
Conducteur de travaux



Sylvie Boudou
Responsable du Point
information Jeune,
mairie d'Aix en Provence



Claire Carlino
Restauratrice



Jocelyne Pastor
Conseillère clientèle



Emma Le Maoût
Étudiante

Groupe Unis pour Lambesc



Jacques Bucki



Valérie Loubeyre



François Berga



Jocelyne Motta



Jean-Marie Denorme



Catherine Piat

Groupe Lambesc Avenir



Jean-Jacques Decorde



Christine Jaugey

Représentants de la commune

- Comité de pilotage crèche : Claire Carlino et Jocelyne Pastor
- Conseil d'administration collège : Louis-Hervé Trelu et Mireille Amen
- Conseil d'administration école Jeanne d'Arc : Roselyne Ruchon
- Conseil d'administration SPLA : Bernard Ramond
- Agence de l'urbanisme du Pays d'Aix : Stéphanie Franco
- Association des communes forestières : Yuan Castinel
- Correspondant Défense : Armand Feldmann
- Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Touloubre : Armand Feldmann
- Syndicat mixte d'énergie du département : Armand Feldmann
- Conseil d'administration Maison de retraite publique : Martine Chabert et Roselyne Ruchon
- Syndicat intercommunal du monument Sainte-Anne : Bernard Ramond et Richard Cador

La CPA, de quoi parle-t-on ?



Pour la première fois lors des élections municipales, vous avez également voté pour les conseillers communautaires qui représenteront Lambesc à la Communauté du Pays d'Aix (CPA), notre ville

faisant partie des 36 communes qui composent cet Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Ce sont donc **Bernard Ramond** et **Mireille Amen** qui ont été désignés conseillers communautaires et Bernard Mayer suppléant.

Que ce soit à travers des compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives, la CPA vise à valoriser le Pays d'Aix dans le souci du bien-être de ses 388 000 habitants.

Ainsi 4 compétences obligatoires lui sont attribuées (Aménagement de l'espace communautaire, Développement économique, Équilibre social de l'habitat, Politique de la ville).

Elle intervient également dans des domaines variés comme la culture, le sport ou encore l'environnement.

Bon à savoir

À Lambesc, la CPA gère par exemple :

- La piscine
- La déchèterie
- La collecte des déchets ménagers et recyclables
- Le ramassage des déchets encombrants
- Les bus en direction et provenance des Milles ou d'Aix en Provence
- Le transport à la demande

Lors du Conseil Communautaire du 17 avril, **M^{me} Maryse Joissains** a été élue Présidente de la CPA. M. **Bernard Ramond**, maire de Lambesc, a été élu vice-président de la CPA délégué cadre de vie, qualité de l'air et lutte contre le bruit, aux côtés de 14 autres vice-présidents.

Les 15 vice-présidents de la CPA: Gérard Bramoullé (Aix), Alexandre Gallese (Aix), Richard Mallié (Bouc-Bel-Air), Hervé Fabre Aubrespy (Cabriès), Robert Dagorne (Eguilles), Hélène Roubaud Lhen (Fuveau), Roger Meï (Gardanne), Bernard Ramond (Lambesc), Michel Amiel (Les Pennes-Mirabeau), Georges Cristiani (Mimet), Roger Pellenc (Pertuis), Jacky Gérard (Saint-Cannat), Jean-Claude Féraud (Trets), Robert Chardon (Venelles), Loïc Gachon (Vitrolles).

Budget 2014 : une méthode, des réalisations

1

Maîtriser les dépenses

Maîtrise des charges à caractère général

+

Réduction des charges de personnel

=

Étapes nécessaires pour dégager une capacité d'autofinancement

11,3 M €

de dépenses de fonctionnement pour offrir des services de qualité aux Lambescains

9,8 M €

de dépenses d'investissement pour réaliser les projets et créer les infrastructures répondant aux besoins des familles

2

Optimiser les recettes

En 2014 les dotations de la CPA s'élèveront à 1 602 439 € (Attribution de Compensation et Dotation de Solidarité Communautaire) soit 169 € par habitant. Ces dernières sont supérieures à la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État (1 249 169 €). Les autres recettes de la ville proviennent notamment des impôts locaux et des produits des services, du domaine et des ventes diverses.

Les dotations, de quoi s'agit-il ?

La **DGF**, la dotation globale de fonctionnement constitue la principale dotation de l'État aux collectivités, elle est libre d'emploi. Parmi les critères pris en compte pour déterminer son montant, le nombre d'habitants et la superficie du territoire de la commune sont pris en compte.

L'**AC**, l'attribution de compensation est la seule contribution obligatoire pour un EPCI. Elle a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences à la fois pour l'EPCI et pour ses communes membres.

La **DSC**, la dotation de solidarité communautaire est facultative. Le principe et les critères de répartition entre les bénéficiaires sont fixés par le conseil de l'EPCI.

3

Ne pas augmenter les impôts

Les taux des taxes locales restent inchangés par rapport à 2013 :

taxe d'habitation (18,40%) ; taxe foncière bâti (19,28%) ; taxe foncière non bâti (58,99%).

4 Gérer les priorités

Dès 2014 seront lancés un certain nombre de projets. Ces derniers visent à répondre aux besoins en constante évolution des Lambescains et à trouver des solutions aux problèmes rencontrés dans les rues de Lambesc.

Réhabilitation de la rue Mirabeau, de la place des Héros et Martyrs et l'entrée de la rue Grande

Travaux de voiries et trottoirs en concertation avec les commerçants et les riverains, avec un maintien du stationnement réglementé et de proximité sur l'intégralité de la place des Héros et Martyrs. À la suite de ces travaux, la rue Grande sera réhabilitée afin de rendre le centre ancien plus accessible et plus agréable.

Début des travaux de la rue Mirabeau automne 2014

Budget* 2 300 000 €



Réhabilitation du parc des sports

Dès 2014, le parc des sports prendra forme avec la restauration du club house du tennis.

Pour les autres travaux, la maîtrise d'œuvre sera revue. L'essentiel des travaux sera réalisé **début 2015** (petit stade, agrandissement du grand stade, pelouse synthétique).

Budget* 3 400 000 €

Reprise des études pour la création du Pôle Petite Enfance

Situé proche de l'école maternelle des Écureuils, il desservira la partie haute de la ville. En créant un Pôle Petite Enfance, la ville de Lambesc souhaite répondre aux besoins urgents de places en crèche mais également à la volonté de dédier un espace unique à la petite enfance.

2014 reprise des études, réalisation prévue pour fin 2015-début 2016

Budget* 3 200 000 €



Mise en place de la vidéo protection

Sécurisation et équipement des espaces dits "à enjeux" (parkings, zones commerciales et espaces publics).

13 points de surveillance ont été déterminés : ronds-points de la Gendarmerie, des Pompiers et de Rognes ; intersection Badonviller/rue Grande ; collège ; rue Grande ; places des Héros et Martyrs, Châteauvillain, États Généraux, des Poilus, Jean Jaurès ; parkings Beaudoux et Castellàs.

Mise en place d'ici fin 2014

Budget* 263 000 €

Rénovation énergétique

salle Séguigné et Médiathèque.

Les travaux sont prévus **durant l'été 2014**, dans le but de remédier aux problèmes d'isolation de ces bâtiments.

Budget* 570 000 €

Réfection du sol du COSEC

pour améliorer les conditions de pratiques sportives, durant l'été 2014.

Un escalier et différents aménagements à l'intérieur seront réalisés.

Budget* 300 000 €

Réfection de l'éclairage public

afin d'en améliorer la performance, en terme de luminosité et de consommation d'énergie.

Début de l'opération fin 2014, avec la rénovation de la rue Mirabeau.

Budget* 400 000 €

* Les projets n'étant pas définitivement arrêtés et les appels d'offres n'ayant pas été conclus, le montant des opérations ne peut être donné qu'à titre indicatif. De même que les dates de début et de fin des travaux vous seront communiquées au fur et à mesure de leur avancement.



Exposition et bourse aux oiseaux
08 et 09/02/14



Atelier spécial seniors sur le sommeil au foyer
17/02/14



Les pieds tanqués salle Séuigné 29/03/14



Braderie des commerçants
08/03/14



Carnaval à l'école Jacques Prévert
21/02/14



Journée sur le manga à la médiathèque
21/02/14



Concert des Wackids lors du festival jeune public Mon Echappée Belle
13/04/14



Carnaval de l'école des écureuils
17/04/14



Une caméra thermique pour observer les façades

Une quinzaine de participants se sont rendus à la balade thermique du 18 mars dernier. À l'aide d'une caméra sensible aux rayonnements infrarouges, ils ont ainsi pu observer certains défauts d'isolation sur une habitation ainsi que des ponts thermiques sur des bâtiments publics. L'échange en salle a permis aux participants de bénéficier des conseils de l'Espace Info Energie en matière d'isolation et de rénovation énergétique.

Plus d'informations auprès du conseiller expert (à but non commercial) de l'Espace Info Énergie (EIE) du Pays d'Aix : Olivier Bénéfice, 04 42 93 03 69.

Un pôle Alzheimer à Lambesc

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.) publics de Lambesc et de Saint-Cannat, sont dotés depuis Janvier 2014 d'un nouveau Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA).

Cette unité de vie Alzheimer, pouvant prendre en charge 12 résidents, comporte notamment une salle-à-manger, un atelier pour les différentes activités (mémoire, création, jeux, cuisine...), ainsi qu'un salon, ou encore un jardin fermé.

Ensouleïado - 5, route de Caireval - BP 8 - 13410 LAMBESC - 04 42 92 72 14

Rentrée scolaire 2014/2015

Les inscriptions des enfants qui effectueront leur 1^{re} rentrée en septembre 2014, au CP ou en 1^{re} année de maternelle (pour ceux nés en 2011), ont lieu **du 5 au 30 mai 2014**.

Vous pouvez retirer un dossier au service éducation de la mairie, ou le télécharger sur le site www.lambesc.fr (rubrique Lambesc au quotidien > Enfance/Jeunesse).

Tous les dossiers doivent être retournés au service éducation de la mairie.



Nouveaux Commerces

MA BOITE À MALICE

Achat/Vente de vêtements, chaussures, accessoires, jouets et équipements enfants d'occasion. Dépôt /Vente pour les grosses pièces de puériculture.

71 Bd National - 13410 Lambesc

Tél 06 51 14 66 51

Horaires : mardi au samedi de 9h15 à 12h et de 14h à 18h15

BENJAMIN VERGÉ

Kinésithérapeute

19, rue Grande - 13410 Lambesc

04 42 94 26 78

SOCIETE PARQUETS PHOCÉENS

Spécialiste dans la pose de terrasse et tous types de parquets.

435 chemin de Marcouniou 13410 Lambesc

Tél 06 80 35 63.03

parquetsphoceens@free.fr

www.parquets-phoceens.fr

LE P'TIT MARCHÉ PAYSAN a déménagé !

Fruits et légumes de saison sélectionnés par les agriculteurs issus d'une agriculture raisonnée et bio, produits régionaux...

11 b, avenue Jean Monet - 13410 Lambesc

à côté de Casino - 04 42 39 15 19

leptitmarchepaysan@orange.fr

État civil

ILS SONT NÉS

Baptiste BIASINO, né le 6 décembre 2013

Zoé MEAUTTE, née le 17 décembre 2013

Axel VANGREVELINGE, né le 20 février 2014

Léo PAURIOL, né le 25 février 2014

Emy FERAUD, née le 10 mars 2014

Maëva MARTINS, née le 11 mars 2014 à

Margaux NIEDDA, née le 20 mars 2014

Léo ANDREIS, né le 22 mars 2014

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Denis FOTIUS, décédé le 7 octobre 2013

Catherine GIRAUDI veuve TIBALDI, décédée le 31 décembre 2013

Claude MARY, décédé le 4 janvier 2014

Thierry BERNARD, décédé le 7 janvier 2014

Marguerite CHIDIAC veuve CASANOVA, décédée le 9 janvier 2014

Serge PRACUCCI, décédé le 17 janvier 2014

Gaby SIGNORET, décédé le 23 janvier 2014

Céline FONTANET, décédé le 1^{er} février 2014

Huguette PALPACUER veuve LAROQUE, décédée le 4 février 2014

Auguste RIGAUD, décédé le 9 février 2014

Robert GRATAROLI, décédé le 15 février 2014

Louise MOLINIER veuve MONTES, décédée le 18 février 2014

Pierre HERVE, décédé le 23 février 2014

Jean COLLAS, décédé le 23 février 2014

Jean-Jacques TREMINO, décédé le 28 février 2014

Suganne BRISSON veuve DIEUDONNE, décédé le 21 mars 2014

Jacques PUIG, décédé le 23 mars 2014

Roger ROCCHIA, décédé le 1^{er} avril 2014

Christine TASSE, décédée le 2 avril 2014

Dolores ORTIZ veuve ZAMUDIO, décédée le 7 avril 2014

Evelyne MICHEL épouse PELLETIER, décédée le 11 avril 2014

Projet ITER : une répétition générale satisfaisante

La dernière répétition a eu lieu du 31 mars au 8 avril 2014, sur l'itinéraire emprunté par le « géant bleu », entre Fos-Sur-Mer et Cadarache.

Lors de son stationnement le 2 avril à Lambesc, le convoi a attiré de nombreux curieux tout au long de la journée. À cette occasion, une station d'accueil était installée sur le parking du COSEC pour permettre au public de découvrir le projet.

Ces derniers tests, avant le passage des convois réels au dernier trimestre 2014, ont permis de valider de manière satisfaisante l'organisation générale du convoi ITER.



Enquêtes de l'Insee Les Lambescains sollicités



Des enquêteurs de l'Insee (l'Institut national de la statistique et des études économiques) interrogent actuellement les familles lambescaines. Le but ? Réaliser deux enquêtes.

La première sur l'emploi (du 31 mars au 21 juillet) vise à déterminer la situation professionnelle et les conditions de travail d'un panel de personnes.

La deuxième porte sur les ressources et les conditions de vie des ménages (du 5 mai au 26 juin).

TRIBUNE LIBRE

Groupe Unis pour Lambesc

Au nom de tous les candidats de la liste « Unis pour Lambesc », nous remercions les 2014 électeurs qui nous ont apporté leurs suffrages et par cela témoigné leur confiance et leur soutien.

Notre groupe de 6 conseillers, élus dans le nouveau conseil municipal, assumera sa responsabilité politique et son mandat pour défendre nos valeurs et notre vision pour Lambesc.

Ensemble, nous poursuivrons notre engagement pour le village au service des Lambescains et invitons tous ceux qui le souhaitent à nous rejoindre.

Suite au 3^{ème} Conseil Municipal du 29 avril qui traitait du budget 2014, nous constatons, de fait, que seul notre groupe assume son rôle. Contrairement aux deux autres conseillers de la liste Lambesc Avenir qui ont déjà rallié les rangs de la majorité sur les listes des commissions municipales et lui donnent un blanc-seing par ses votes, nous avons clairement dénoncé le montage budgétaire approximatif, le détricotage des politiques tarifaires et l'abandon précipité des projets sociaux qui avaient été salués par les Lambescains.

Les élus « Unis Pour Lambesc »

Groupe Lambesc Avenir

Lambesc Avenir compte 2 élus.

Notre représentation au conseil municipal n'est pas de nature à infléchir ou renforcer la politique qui sera mise en œuvre. Mais nous aurons un rôle de vigilance ; nous souhaitons nous positionner de manière constructive, fidèles à nos convictions, refusant la bipolarisation de la vie politique. Notre seul objectif, c'est l'intérêt général, l'intérêt de notre commune et des Lambescains.

Notre message, pendant la campagne électorale, expliquant que la gestion de la commune est possible en dehors des partis politiques, avec une liste de membres de la société civile, n'a pas recueilli le soutien espéré. Nous restons cependant persuadés qu'une élection locale est davantage une affaire de personnes plutôt qu'un moyen de rejeter une politique nationale.

La 1^{ère} décision de cette mandature a été le vote du budget de la commune, pour lequel nous nous sommes abstenus : le budget proposé prévoit un déficit de fonctionnement important que nous ne pouvons pas cautionner. Pas de volonté réelle de changement, malgré une situation financière de la commune très préoccupante. Il est vrai que « l'héritage » va être lourd à porter, comme nous l'avons prédit tout au long de ces derniers mois.

Lambesc Avenir et ses élus restent à votre écoute. Vous pouvez toujours nous joindre sur notre site internet ou sur facebook.

Jean-Jacques Decorde

LAMBESC

Dimanche 1^{er} juin 2014
10h à 17h au complexe sportif

Fête des Sports et Jeunesse

de La



**Journée
Sportive
Familiale
gratuite**
AVEC INITIATIONS

Lambesc

Renseignements 04 42 17 95 57 - www.lambesc.fr